1. Responsabilité du club

Le Club Nautique de l'Ondaine est responsable de l'enfant mineur, du début et jusqu'à la fin de l'activité natation, uniquement au bord du bassin.

2. Responsabilité des parents

Avant l'activité, les parents sont responsables de leur enfant dès le passage de la porte (qu'il ne faut jamais laisser ouverte pour qu'aucun intrus ne pénètre), dans les vestiaires réservés au club et jusqu'à ce qu'il soit pris en charge par l'entraîneur (dont vous vous en assurerez la présence), au bord du bassin, en s'y rendant par l'allée des vestiaires (zone pieds nus). Personne ne peut rester dans les gradins. Après l'activité, les parents sont responsables de leur enfant, dès la fin de l'activité natation, et après que l'enfant ait quitté le bord du bassin. Le Club Nautique de l'Ondaine décline toute responsabilité sur les objets personnels laissés dans les vestiaires et conseille aux adhérents d'apporter leurs effets personnels dans les gradins aux bords du bassin.

3. Les adhérents

L'ensemble des adhérents est tenu d'apporter les certificats médicaux ou formulaires demandés par le club, aux dates indiquées sur le site internet, sous peine de se voir exclure momentanément du club. L'exclusion pourrait être également appliquée pour toute dérive de comportement nuisant au bon déroulement de l'activité aquatique et au non-respect des entraîneurs et des équipements (douches, vestiaires, matériel, ...)

4. Annulation

Possible jusqu'à fin septembre mais les frais de licence déjà réglés par le club à la FFN resteront à la charge des adhérents.

Le Club Nautique de l'Ondaine ne se trouve pas dans l'obligation de rattraper des entraînements annulés. Cependant, il mettra tout en œuvre pour maintenir les entrainements de la saison sportive.

5. Autorisation

Le Club Nautique de l'Ondaine possède un site internet, une page Facebook et Instagram à usage d'information et de promotion. À ces fins, nous publions régulièrement des photos prises lors de diverses rencontres. Aussi, en signant le règlement interne vous autorisez la prise et la publication de photos ou vidéos de vos enfants ou de vous-même et ce pour une durée non limitée dans le temps. Les adhérents s'opposant à cette publication sont tenus d'en faire part au club par écrit au cours du premier mois de la saison sportive. Toute inscription rendue sans cette opposition ne pourra faire l'objet de réclamation. De plus, le Club Nautique de l'Ondaine crée des groupes sur l'application WhatsApp, afin de communiquer plus facilement les informations aux parents, concernant les entrainements. Toute personne ne respectant pas les règles dudit groupe se verra exclue définitivement. Les adhérents s'opposant à cet usage sont tenus d'en faire part au club, par écrit, au cours du premier mois de la saison sportive.

6. RAPPEL : Règlement interne

Le règlement intérieur du Club Nautique de l'Ondaine est consultable sur https://cnondaine.jimdofree.com/
En cas de non-respect de ce règlement l'adhésion sera annulée sans aucun remboursement possible.
Merci d'apposer votre signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le / /20…… À……

Signature :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous vous demandons de bien vouloir remplir un bulletin par famille et de joindre les documents suivants :

- ✓ Le présent dossier dûment complété recto-verso (signer le règlement intérieur)
- ✓ Le règlement des cotisations : chèque à l'ordre de Club Nautique de l'Ondaine, avec au dos le NOM et prénom du (ou des) nageurs, chèque vacances (avec les noms), coupons sports, espèces.
- ✓ Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'activité physique adaptée aquatique.

Déduction pour les membres de la même famille (même lieu de résidence) :

Si 2 adhérents → -10 €, Si 3 adhérents → -20 €

NB : La cotisation comprend le prix de la licence sportive (55€), reversé à la Fédération Française de Natation. Cette licence est obligatoire et vous permet d'être assuré durant l'ensemble des entrainements.

Renseignements :

- Pour tout renseignement en cours de saison, les bénévoles du club sont à votre écoute (sur le site ou par mail).
- Un site internet est à votre disposition prendre connaissance de nos activités et suivre l'actualité du club : https://cnondaine.jimdofree.com/

Dossier d'inscription du **Club Nautique de l'Ondaine**
Attention : Tout dossier incomplet sera refusé (ne pas oublier la signature)

NOM :…… Prénom :……..

Adresse : ……

Code Postal :…….. Ville :……

Tél domicile : …… Portable :……..

E-mail (merci d'écrire lisiblement) :……

État civil			**Nouvel adhérent ?**		**Sport Santé :**	**Prix 230€**
Nom du nageur	Prénom	Date de naissance	OUI	NON	Cours les lundis et vendredis de 19h15 à 20h15	
LA SUITE EST REMPLIE PAR LE CLUB NAUTIQUE DE L'ONDAINE						
Remise à déduire à partir de 2 membres de la même famille. 2 membres -> -10€ ; 3 membres -> -20€						
COÛT TOTAL :						

Paiement	Espèce	Chèque	Chèque vacances	Caution pour les badges d'entrée (20€ en chèque) :
100€ minimum à l'inscription		N°1		N° : _____
		N°2		
		N°3		

Date : **Signature :**

Centre Aquatique de l'Ondaine - Rue Thomas - 42500 Le Chambon Feugerolles
☎ 07-82-89-24-63
cnondaine@gmail.com